

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE POMPES FUNEBRES ET SERVICES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « COPOFUS »

Siège Abidjan, Plateau, Abidjan Plateau Boulevard
du rouble Immeuble le III, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 2022 reçus par Me ADOU TANO KOFFI SEBASTIEN, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE POMPES FUNEBRES ET SERVICES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « COPOFUS »

Objet : - Les enlèvements de corps et / ou restes mortuaires ;
- Les traitements de corps ;
- La conservation de corps ;
- Les inhumations de corps ;
- Les exhumations de corps ;
- Le transport de corps ;
- La fabrication de bières (cercueils) ;
- La construction de sépultures (tombes).

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

Et, généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières, immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, Abidjan Plateau Boulevard
du rorme Immeuble le III, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SAN KOUADIO KOUMAN ROBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06945 du 19/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72723/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

